



Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL
Ce 5 janvier 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue via zoom en raison de la pandémie, le mercredi 5 janvier 2022 à 19h00.

Présents :	M. Jacques Ricard	Maire
	M. Denis Blais	Conseiller no.1
	Mme Marlène Doroffei	Conseillère no.2
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Véronique Drouin	Conseillère no.4
	Mme Chantal Provencher	Conseillère no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, M. Jacques Ricard, maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00. M. Jacques Ricard préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de secrétaire. Le quorum est satisfait.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉS.01-2022 Sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



Ville de Duparquet

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
Mercredi 5 janvier 2022 à 19h00 via zoom

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU BUDGET 2022**
4. **PAROLE AU PUBLIC**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

3.1 ADOPTION DU BUDGET 2022

Sur proposition de la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin, il est unanimement résolu d'adopter le budget 2022 ci-dessous.

Prévision des revenus	2022
Taxes foncières générales	554 456 \$
Éclairage de rues	- \$
Police	- \$
Eau (Service d'aqueduc)	46 813 \$
Matières résiduelles	96 142 \$
Traitement des eaux usées	47 587 \$
Prévention des incendies	63 000 \$
Tarifification - ave Du Boisé – taux	18 010 \$
Sous- total par taxation	826 008 \$
Paiement tenant lieu de taxes	29 440 \$
Recettes de sources locales	32 240 \$
Transfert de droits	13 917 \$
Transfert entente de partage	11 816 \$
Imposition des droits	28 000 \$
Intérêts	8 000 \$
Autres revenus	19 749 \$
Autres revenus	143 162 \$
TOTAL DES REVENUS	969 170 \$
Prévision des dépenses	2022
Administration générale	285 294 \$
Sécurité publique	112 800 \$
Transport routier	219 896 \$
Hygiène du milieu	196 344 \$
Santé & bien-être	12 469 \$
Aménagement, urbanisme	42 627 \$
Loisirs & culture	53 265 \$
Frais de financement	21 275 \$
Remboursement de capital	40 200 \$
Affectation de surplus	(15 000) \$
TOTAL DES DÉPENSES	969 170 \$

RÉS.03-2021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h10.

